

Voilà assurément une source importante de bénéfices, et pourtant ce n'est qu'un aspect de la question. Il s'agit également de soustraire à la hache et d'améliorer des centaines de milliers d'acres de forêts qui font l'orgueil de tout Canadien. Nous avons saccagé nos superbes bois d'érables pour alimenter nos moulins et chauffer nos maisons, et dans beaucoup de régions autrefois couvertes de ces arbres, il n'en reste plus aujourd'hui que quelques-uns en bordure de la route, pour rappeler aux passants l'emblème canadien. Assurément la forêt devrait faire place à la charrue là où les terres étaient propres à la culture; mais on a dénudé de vastes régions rocailleuses, impropres à toute autre exploitation, et cela est inexcusable. Une forêt d'érables constitue par elle-même un capital qui augmente rapidement de valeur, et lorsque, à la valeur du bois d'œuvre et de chauffage, vient s'ajouter, tous les ans, celle d'un sucre assez exquis pour constituer un article de luxe, cette forêt ne mérite-t-elle pas le nom de verger? Quand une érabièrea atteint l'état de verger—et c'est là un titre auquel aucune autre forêt n'a jamais pu prétendre—elle devrait être en quelque sorte inviolable. Il semble donc que ce soit le devoir, et nous pourrions dire le privilège de tous, législateur, cultivateur et autres citoyens, de s'efforcer, par tous les moyens, de protéger et d'encourager l'industrie du sucre d'érable.

L'avenir s'annonce brillant pour le producteur canadien qui se rend bien compte de l'importance et de la noblesse de son industrie. Qu'il produise des articles de choix, et tous les gens aisés se les disputent pour son plus grand avantage. Mais, pour en arriver là, il faut, de toute nécessité, qu'il ait un outillage moderne et qu'il veille avec soin à tous les détails de la fabrication, comme fait le fabricant de beurre de choix. Il se souviendra qu'il poursuit, dans sa sphère, un but commun à cinquante mille Canadiens, le salut d'une industrie menacée; il travaille non seulement pour lui-même mais pour les générations à venir. Ici, comme dans toutes les grandes entreprises, "l'union fait la force". La jeune société coopérative des producteurs de sucre et sirop d'érable purs, a, devant elle, une grande tâche à accomplir. Ses intérêts sont ceux de tout cultivateur qui entaille un arbre. Il faut que tous le reconnaissent et accordent à l'organisation naissante leur sympathie et leur appui.

75

2532 7

